Internet – Multimédia Tarification - Téléchargement

Pour le téléchargement définitif de musique à l'unité

Vous envisagez de proposer un service de téléchargement définitif à l'unité gratuit ou payant d'œuvres musicales et/ou de vidéoclips avec faculté de pré-écoute et/ou prévisualisation.

Service de téléchargement de musique à l'unité dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 0 et 20 000 € hors taxes :

Forfaits annuels payables d'avance :

Jusqu'à 700 téléchargements	50 € HT* / an
Jusqu'à 2000 téléchargements	140 € HT* / an
Jusqu'à 7000 téléchargements	480 € HT* / an
Jusqu'à 15 000 téléchargements	1000 € HT* / an
Jusqu'à 30 000 téléchargements	2000 € HT* / an

Service de téléchargement de musique à l'unité dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 20 000 € hors taxes :

Taux	9 % (y compris les recettes publicitaires, de partenariat, sponsoring, etc.)
Montant minimum	 0,07 € HT* par téléchargement à la demande à l'unité 0,70 € HT* par téléchargement d'un album dans la limite de 15 titres. Au delà de 15 titres téléchargés dans un album, une redevance minimale de 0,0435 € HT* par titre supplémentaire.

Lorsque le service permet aussi un accès aux œuvres sous forme de pré-écoute et/ou de pré-visualisation d'extraits, une rémunération mensuelle supplémentaire de 100 € HT* s'applique. *TVA 3 %en sus